

**MUNICIPALITÉ**

RÉPONSE ÉCRITE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Bastienne Joerchel intitulée : « Quelles mesures concrètes contre le racisme structurel ? »

Renens, le 17 novembre 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date 4 septembre 2025, Madame la Conseillère communale Bastienne Joerchel a interpellé la Municipalité par rapport au racisme structurel et aux mesures mises en place par la Commune.

Suite aux interrogations formulées par Mme Joerchel, la Municipalité souhaite apporter les éléments de réponse suivants :

La Ville de Renens s'engage activement dans la lutte contre le racisme structurel et, plus largement, contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées à la migration, à l'asile, à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle ou affective, à l'identité de genre<sup>1</sup>, au handicap ou à la précarité. Une attention particulière est portée à la protection et à l'inclusion des minorités, dans une approche transversale et durable.

Soucieuse de répondre aux besoins évolutifs de la population, la Ville met régulièrement en place des projets adaptés aux réalités actuelles, en coordination étroite entre services. Cette dynamique s'est par exemple illustrée avec la création du Groupe de travail "Foyer EVAM – Asile" (GT EVAM), instauré à la suite de l'ouverture d'un foyer d'accueil pour personnes requérantes d'asile sur le territoire renanais, afin d'assurer un accompagnement concerté et efficace.

**Une approche intersectionnelle**

La lutte contre le racisme et contre toutes formes de discriminations ne se limite pas à des actions ponctuelles, telles que la Semaine d'actions contre le racisme : elle s'inscrit dans une démarche structurelle et quotidienne. En 2025, la priorité est de renforcer les réponses concrètes et durables face aux discriminations multiples — raciales, de genre, d'âge, de handicap ou liées à l'orientation sexuelle et affective. Cette approche intersectionnelle reconnaît que les discriminations se croisent et s'amplifient mutuellement, et qu'elles doivent être traitées de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques.

---

<sup>1</sup> L'identité de genre correspond à la manière dont une personne se définit par rapport à son genre. C'est son ressenti intérieur, celui de se sentir femme, homme, entre les deux ou aucun des deux. Chez les personnes cisgenres, l'identité de genre est la même que le sexe assigné à la naissance. (<https://www.chuv.ch/fr/disa/disa-home/adolescents/queles-consultations/consultation-diversite-de-genre/la-diversite-de-genre-quest-ce-que-cest>, consulté le 17.11.2025).

Dans ce contexte et afin de répondre aux besoins actuels de la population, le Secteur intégration élargit progressivement ses missions et son champ d'action pour devenir le Secteur intégration et inclusivité, orientation qui a été validée par la Municipalité dans sa séance du 29 septembre 2025. Ce repositionnement vise à coordonner les ressources locales, proposer et soutenir des projets en cohérence avec les objectifs communaux, et offrir une expertise transversale dans l'ensemble des domaines d'action de la Ville. Il s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de répondre aux évolutions sociétales et aux réalités démographiques de Renens, marquée par une diversité culturelle, générationnelle et sociale croissante.

Cette orientation reflète un engagement fort en faveur d'une culture d'inclusivité, d'égalité et d'accessibilité, au sein de l'Administration comme de la collectivité, garantissant à chaque personne — quelle que soit son origine, son âge, son genre, sa situation ou son statut — la possibilité de participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle de la Ville.

### **Mise en réseau et coordination locale**

Le travail en réseau constitue un levier essentiel pour lutter contre le racisme structurel et les diverses formes de discriminations. La Ville anime et participe à plusieurs espaces de concertation, tels que le Réseau de cohésion sociale, qui réunit deux fois par an une trentaine de partenaires associatifs et institutionnels, ou la Plateforme "Encouragement précoce", axée sur la prévention des inégalités dès la petite enfance ou encore la Plateforme « Pluralité religieuse », créée en 2024 pour mieux connaître et valoriser la diversité des congrégations religieuses de Renens et de l'Ouest lausannois. Ces structures permettent d'échanger sur les constats du terrain, de coordonner les actions et de transformer les observations en initiatives concrètes en faveur d'une société plus équitable et inclusive.

### **Consultation et accompagnement des victimes**

Une consultation pour les victimes de discriminations est assurée chaque mardi après-midi dans les bureaux de l'intégration, sur rendez-vous, par Migjen Kajtazi, responsable cantonal de la consultation « racisme et discrimination » auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI). Ce dispositif offre un accès direct à un accompagnement personnalisé : écoute, information et orientation vers les ressources appropriées. Il permet d'agir face au racisme ordinaire ou structurel, renforçant ainsi la protection et la résilience des personnes concernées.

### **Information, sensibilisation et formation**

La Ville organise régulièrement des conférences Infos-Lunchs, ouvertes au personnel communal et aux associations œuvrant dans l'Ouest lausannois, abordant des thématiques transversales liées à tout type de discrimination. En 2023, un Info-Lunch consacré au racisme structurel, animé par le Service de la lutte contre le racisme (SLR) et le BCI, a permis de partager des outils concrets de prévention applicables dans les institutions, les associations et la vie quotidienne. Ces Infos-Lunchs constituent des espaces de sensibilisation et de réflexion collective, favorisant la déconstruction de mécanismes discriminatoires et le développement d'une culture commune de l'inclusivité et du respect. De plus, la Fête d'accueil des nouvelles et nouveaux habitant-e-s constitue un moment privilégié pour valoriser les associations locales actives dans la lutte contre les discriminations.

Sur le plan de la formation, la Ville propose notamment le module « Communiquer avec bienveillance et agilité dans la société multiculturelle d'aujourd'hui », initialement destiné aux concierges et à la Police de l'Ouest lausannois (POL), qui a depuis repris la formation en interne, ainsi qu'au personnel communal et aux associations. Ce module reste d'actualité et constitue un outil essentiel pour développer des compétences interculturelles. Dans le cadre de l'évolution vers un Secteur intégration et inclusivité, le programme sera progressivement élargi pour intégrer de nouvelles thématiques, telles que le racisme structurel, l'égalité de genre, le handicap, l'âge et les discriminations LGBTIQ+, afin de renforcer les capacités d'action inclusive et transversale du personnel et des acteurs associatifs.

## Communication et valorisation

La Ville entend renforcer la visibilité de ces thématiques dans l'ensemble de ses supports de communication. Dans ce cadre, un nouveau site internet sera mis en ligne d'ici la fin de l'année et permettra de valoriser certaines journées internationales (contre le racisme, l'homophobie, etc.) ainsi que les initiatives locales en faveur de l'inclusivité et de l'égalité. Parallèlement, des capsules vidéo et des expositions photographiques (*Permis F*, *Visages de l'aide sociale*, *Femmes migrantes réfugiées*, etc.) ont visibilisé ou continueront de rendre visibles les réalités vécues et permettront de nourrir la réflexion collective autour des discriminations. Ces contenus seront relayés et accessibles tant sur le nouveau site internet que sur les autres canaux digitaux de la Ville ainsi que dans le journal communal Info Renens. Dans l'ensemble, ces différents formats constituent des outils puissants pour sensibiliser le public, valoriser les expériences vécues et encourager une réflexion approfondie sur la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Par le biais des activités et mesures présentées ci-dessus, la Municipalité s'engage activement dans la lutte contre le racisme structurel et, plus largement, contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient liées à la migration, à l'asile, à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle ou affective, à l'identité de genre, au handicap ou à la précarité en agissant à travers une sensibilisation directe et indirecte, mobilisant des approches variées et intersectionnelles qui tiennent compte de multiples thématiques (racisme, genre, âge, handicap, LGBTIQ+, etc.).

Il convient désormais d'identifier les angles morts et les domaines encore peu couverts, notamment à partir du monitoring de la POL et des retours issus du terrain associatif, afin d'ajuster et d'élargir les actions de sensibilisation de manière ciblée et pertinente.

Enfin, la Ville poursuivra sa vigilance continue face à l'évolution des formes de discrimination et s'inspirera des bonnes pratiques d'autres communes ou Villes pionnières, contribuant ainsi à renforcer une culture institutionnelle fondée sur l'équité, l'inclusivité et le respect des diversités et minorités au sein de la collectivité renanaise. La Municipalité estime, par les différentes mesures qu'elle adopte, agir contre le racisme structurel, tout en étant consciente qu'il s'agit d'un gros travail réflexif nécessitant une attention constante.

---

La Municipalité considère ainsi par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Bastienne Joerchel relative à la mise en place de mesures concrètes contre le racisme structurel.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Jean-François Clément



Le secrétaire municipal  
Michel Veyre

